



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2025/2026

### PARTIE À COMPLÉTER PAR LES PARENTS

#### PARENTS

Nom : .....  
(le nom indiqué doit correspondre au nom du RIB fourni)

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Téléphone : .....

Portable : .....

#### ENFANT CONCERNÉ

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Date de naissance : .....

Sexe : ☐ masculin ☐ féminin

### PARTIE À COMPLÉTER PAR LE CLUB

CLUB SPORTIF CONCERNÉ : .....

N° d'agrément à votre Fédération : .....

Adresse du Siège Social : .....

Je soussigné,

Nom et Prénom du Président : .....

atteste sur l'honneur que le montant annuel de la cotisation demandée (licence incluse)  
s'élève à : ..... et que le jeune est à jour de sa cotisation.

Date et Visa du Président ou du Trésorier : .....

Cachet de l'Association

### PARTIE À COMPLÉTER PAR LE SERVICE DES SPORTS

#### Documents à fournir dans tous les cas

- ☐ Formulaire rempli et signé
- ☐ R.I.B. au nom du parent qui fait la demande
- ☐ Quotient familial calculé par le service Éducation

#### Si votre quotient n'est pas calculé :

- ☐ Photocopie du dernier justificatif de revenu (paie, ASSÉDIC, RMI, Pension invalidité ou autres)
- ☐ Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition
- ☐ Photocopie de la dernière notification des prestations familiales ou justificatif de versement CAF (hors APL)

#### Partie réservée au service des Sports

Dossier complet ☐ Oui ☐ Non

Si non, pièces à fournir :

.....  
.....  
.....

Quotient familial : .....

Montant de l'aide versée : .....



**Le dispositif SPORT + est une aide financière** octroyée par la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois aux familles génovéfaines **en fonction du quotient familial**, pour favoriser la pratique sportive, des enfants et des jeunes âgés de 2 à 18 ans inclus.

Sont concernées, les inscriptions aux clubs sportifs de la commune ou en dehors, seulement si ceux-ci n'existent pas sur le territoire. Sont exclus tous sports pratiqués au sein des associations sportives des établissements scolaires.

## MONTANTS DE L'AIDE SPORT +

L'aide Sport + est calculée en fonction du quotient familial et de l'âge de l'enfant :

| Tranches du Quotient Familial |       | Montant de l'aide versée |
|-------------------------------|-------|--------------------------|
|                               |       | De 2 à 18 ans inclus     |
| Jusqu'à                       | 270   | 35,00 €                  |
| 271                           | à 301 | 33,40 €                  |
| 302                           | à 330 | 31,80 €                  |
| 331                           | à 380 | 30,20 €                  |
| 381                           | à 435 | 28,60 €                  |
| 436                           | à 488 | 27,00 €                  |
| 489                           | à 540 | 25,40 €                  |
| 541                           | à 606 | 23,80 €                  |
| 607                           | à 675 | 22,20 €                  |
| 676                           | à 724 | 20,60 €                  |
| 725                           | à 809 | 19,00€                   |

## DOSSIER À RETOURNER AVANT FIN 2025

### DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS

TIERS LIEU JEUNESSE

5/7 avenue du Canal • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

01 69 46 80 23 • [sports@sgdb91.com](mailto:sports@sgdb91.com)

— #sgdb91 —



@villesgdb91